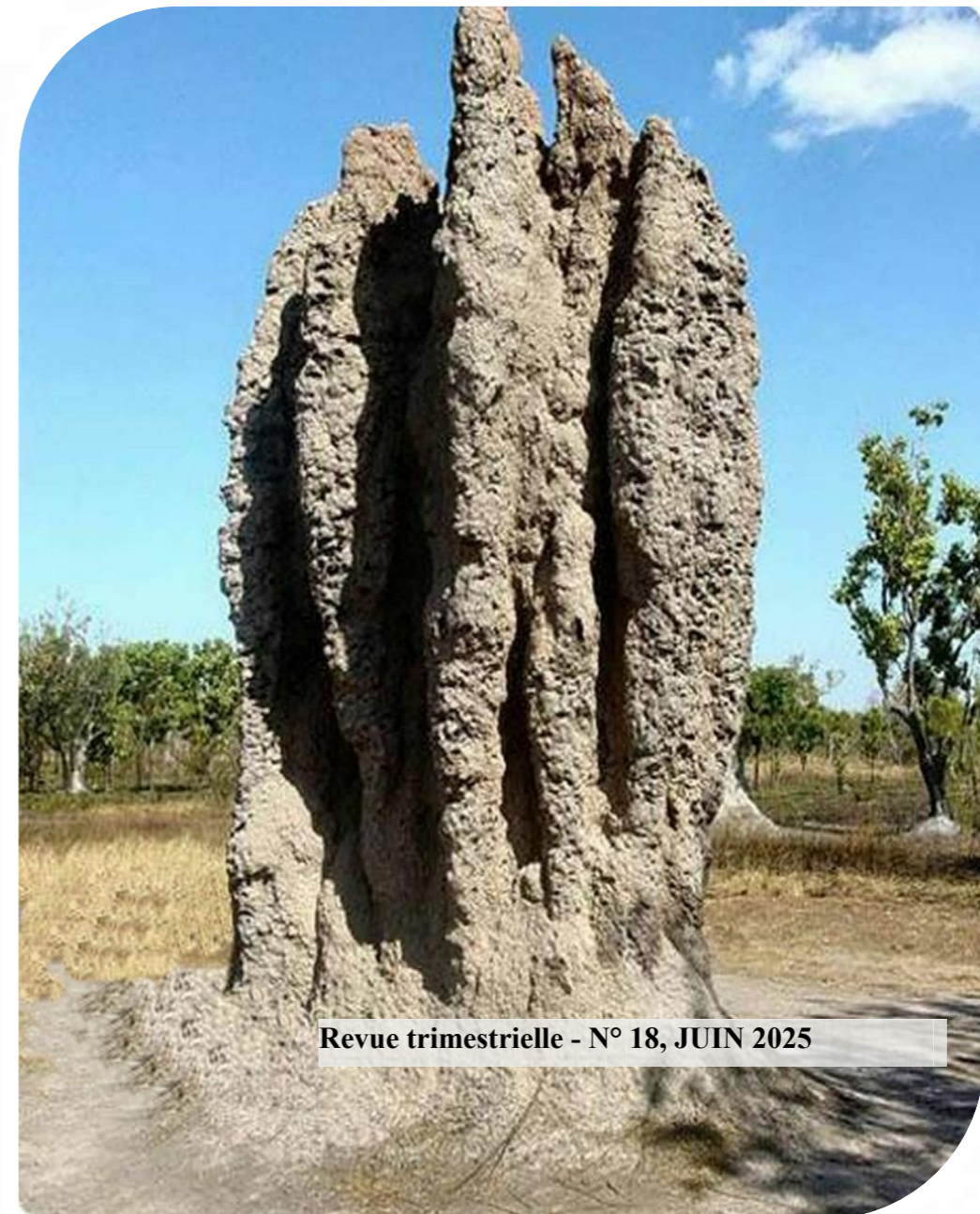


Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 18, JUIN 2025

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 18 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2025 = 6.907 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2025).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2025 = 6.907]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Léfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Atafèi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur PERE-KEZIMA, Université de Lomé.

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Docteur Wonouvo GNAGNON (Assistant), Docteur DOUHADJI Kossi, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
 - 1-Pour le **Titre** de la première section
 - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
 - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aigüise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **LES MÉTAMORPHOSES DU PERSONNAGE FÉMININ DANS LES ROMANS DE ZOLA ET DE ROBBE-GRILLET -----9**
ADJE Tanoh Linda Danielle épouse BAH, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SAMAKÉ Famahan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
2. **LA GOUVERNANCE POLITIQUE À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE : ANALYSE CRITIQUE D'UN MARXOLOGUE ----- 32**
AGAMAN N'gouan Mathieu, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
DIOMAND Aikpa Benjamin, Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)
3. **LE RÔLE DE L'ÂME DANS LE PROCESSUS DU TRANSHUMANISME -- 53**
ANGORA N'gouan Yah Pauline épouse ASSAMOI, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
4. **ETUDE GÉOCRITIQUE DE L'ESPACE POST COLONIAL DANS LE ROMAN FEMININ TOGOLAIS ----- 65**
KPATCHA Komi, Université de Kara, (Togo)
OURO-KPASSOUA Nadiya, Université de Kara (Togo)
5. **CONTRIBUTION DES FEMMES AUX ÉCHANGES COMMERCIAUX DANS LE BASSIN OCCIDENTAL DE LA LAGUNE ÉBRIÉ (XVIII^e - XIX^e SIECLE) ----- 81**
AZAGNI Blath Esther, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte d'Ivoire)
ESSOH Jean-Jacques, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan (Côte d'Ivoire)
6. **LA QUESTION DU GENRE DANS LE DÉVELOPPEMENT MINIER LOCAL DE LA RÉGION DU BAFING (NORD-OUEST DE LA COTE D'IVOIRE)----- 101**
DIOMANDE Karidia, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORÉ Fanta, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DIARRASSOURA Bazoumana, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
7. **L'IMPLANTATION DE LA MINE DE ZINC DE PERKOA ET LA RÉSILIENCE SOCIALE DES MÉNAGES ----- 117**
BASSONO Cleofa Pascal, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
BASSOLE Alexis Clotaire, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

8. CONTRIBUTIONS DU CONTE IVOIRIEN AU DEVELOPPEMENT HUMAIN : CAS DE LA HOUE MAGIQUE DE BOUNDOU KONE -----135
FOFANA Daouda, Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)
Cocody/Abidjan (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Adjoua Michelle, Université Félix Houphouët-Boigny (UFHB)
Cocody/Abidjan (Côte d'Ivoire)
9. L'INDUSTRIE LITHIQUE SUR LES RIVES DU MOUHOUN AVAL (BRANCHE INFERIEURE) : LES SITES DE BEKEYOU ET DE BWO ----150
BATIENO Désiré, Université Yembli Abdoulaye TOGUVEND (Burkina Faso)
10. RENONCIATIONS ET APPROPRIATIONS SUBSEQUENTES AUX MANIPULATIONS DANS *DESTINS DE CLANDESTINS* DE JOSUE GUEBO -----173
ASSOH Dingny Yannick, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
11. DU PROFESSIONNALISME AMATEUR DANS LES TELEVISIONS IVOIRIENNES : ENTRE QUETE INOUÏE DE VISIBILITE ET LEGITIMITE MEDIATIQUE -----192
ZERBO Tiémoko Euloge Konan, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
12. LITTÉRATURE-FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ENTRE ÉMERGENCE ET PÉRIPHÉRIE-----216
POUNTUNYINYI MACHE Henriette, Université de Douala (Cameroun)
13. PATRIARCHY AS A GENDERLESS PRAXIS IN MAXINE HONG KINGSTON'S *THE WOMEN WARRIOR*-----232
HIEN Ollo Desiré, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SORO Adama, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SANOKO Bakary, Institut National Polytechnique Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
KONÉ Vamara, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. INTERACTIONS ET PRATIQUES DE REFERENCE ENTRE GUERISSEURS TRADITIONNELS ET SPECIALISTES EN SANTE MENTALE A NIAMEY -----246
ADAMOU Housseini, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

15. LES PISTES CHRONOLOGIQUES DE DATATION DE L'HISTOIRE DES NUNA (DU XV^e AU XVIII^e SIÈCLE) -----263
OUÉDRAOGO Hyacinthe Wendlarima, Université Nazi BONI, Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)
16. LA DÉCONSTRUCTION DE L'ARABO-MUSULMAN COMME IDENTITÉ TERRORISTE DANS L'ATTENTAT DE YASMINA KHADRA -----282
KONATE Mamadou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
OUATTARA Salamata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
17. ADDRESSING CORPUS-BASED ENGLISH WRITING ERRORS IN FIRST-YEAR ENGLISH MAJORS AT FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY UNIVERSITY: A METAOPERATIONAL GRAMMAR APPROACH -----296
KONDRO Kouakou Yannick, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KONE Kiyofon Antoine, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
18. LA TRANSCENDANCE POÉTIQUE CHEZ RIMBAUD -----311
KOPOIN KOPOIN Francois, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
19. CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ET QUALITE DU SYSTEME EDUCATIF DANS LA PREFECTURE DE HAHO AU TOGO --330
ALÉZA Sohou, Université de Lomé (Togo)
ALIDJINO Kossi Raymond, Université de Lomé (Togo)
20. DETERMINANTS PSYCHOSOCIOLOGIQUES DE LA DEPENDANCE A LA CIGARETTE CHEZ DES USAGERS MINEURS A ABIDJAN -----350
DÉDOU Zozo Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KOUAKOU Konan Isidore, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KOUAMÉ Kouakou Justin, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
21. QUAND L'AFRIQUE RICHE SE DIT PAUVRE : DÉCONSTRUCTION D'UN IMAGINAIRE POSTCOLONIAL AU PRISME DE *VILLE CRUELLE* D'EZA BOTO ET DE *SOUS LE POUVOIR DES BLAKOROS I - TRAITES* D'AMADOU KONÉ-----368
KOUAMÉ Kouakou Serge-Romarc, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire)

22. « GOUYOU ZOU » OU DROIT D'ASILE EN PAYS KABYE (Nord Togo) :
UNE INSTITUTION AU SERVICE DE LA PAIX ET DE LA COHESION
SOCIALE -----388
LOKOU Rabiou, Université de Lomé (Togo)
23. LA NOTION DE VOCATION DANS L'AUGUSTINISME -----403
DOUA Lou Eliane Jeany, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. EMPLOYABILITÉ ET INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES
ISSUS DE « L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE » DANS LES
MÉTIERES DE LA GRANDE DISTRIBUTION EN CÔTE D'IVOIRE -----419
DIARRASSOUBA Mamadou, Université Péléforo Gon Coulibaly Korhogo
(Côte d'Ivoire)
25. LOGIQUES MARCHANDES DE L'INTERACTION DE LA MAIN-
D'ŒUVRE MIGRANTE DANS L'AGRICULTURE URBAINE ET
PÉRIURBAINE À ABIDJAN -----441
MONEHAHUE Attoumo Daniel, Université Peleforo Gon Coulibaly de
Korhogo (Côte d'Ivoire)
DJANE Kabran Aristide, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte
d'Ivoire)
26. IMPLICATIONS DE L'EXPLOITATION INDUSTRIELLE AURIFÈRE DE
MORILA SUR LES RESSOURCES EN EAU -----468
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut Post Universitaire (Mali)
N'DIAYE Baba Faradji, Faculté d'Histoire et de Géographie (Mali)
TRAORE Hamadoun, Faculté d'Histoire et de Géographie (Mali)
27. ÉTHIQUE ET TRANSPARENCE DANS LA COMMUNICATION INTERNE
DES GRANDES ÉCOLES ET UNIVERSITÉS PRIVÉES EN CÔTE
D'IVOIRE : UN DÉFI À RELEVER -----486
N'DA Yao Jean-Claude, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
28. PROBLEMATIQUE DE REDUCTION DES DECHETS SOLIDES DANS LA
COMMUNE URBAINE DE OUAGADOUGOU (BURKINA FASO) : ETATS
DES LIEUX, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES -----503
NAGALO Nebilma P., Université Norbert ZONGO de Koudougou (Burkina
Faso)
IDANI Fulgence T., Université Norbert ZONGO de Koudougou (Burkina Faso)

- 29. LA NUIT DE LA VERITE, UNE EPIPHANIE DU LEADERSHIP FEMININ.**
-----520
SAM Yacinte, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
- 30. FAMILLE ET CRISE DE L'EDUCATION : REPENSER LA PLACE DE LA FAMILLE SOUS L'ECLAIRAGE HEGELIEN** -----535
SANA Boureima, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
- 31. ÉTUDE COMPARATIVE DES EMPLOYEES DE MAISON DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN (COTE D'IVOIRE), ENTRE PRATIQUES AFRICAINES ET LIBANAISES (1960-2025)** -----554
SIDIBE Nohan, Université de San Pedro (Côte d'Ivoire)
- 32. PARLERS URBAINS, TERRITORIALITÉ ET ETHNICITÉ : AFRIK'ATTITUDE ET SOCIAL LANGUAGING** -----574
SOW Ndiémé, Université Amadou Mahtar Mbow (Sénégal)
- 33. CORPS ET DEFERLEMENT DE LA VIOLENCE DANS FEMME NUE, FEMME DE CALIXTE BEYALA : CATEGORISATION ET INTERPRETATION** -----596
TOTI AHDJE Zahui Gondey, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
MONSIA Epouse SAHOUAN Gouelou Sandrine Audrey Flora, Université virtuelle d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- 34. SACRALITÉ, BIODIVERSITÉ ET ENJEUX ÉTHIQUES EN AFRIQUE** ---615
KOUASSI N'guessan Jonas, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
YAO Kouadio, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- 35. PLANIFICATION SPATIALE MARINE AU TOGO : ENTRE IMPÉRATIFS DE DURABILITÉ ET RÉALITÉS INSTITUTIONNELLES** -----633
PENN Laré Batouth, Université de Lomé (Togo)

**PROBLEMATIQUE DE REDUCTION DES DECHETS SOLIDES DANS LA
COMMUNE URBAINE DE OUAGADOUGOU (BURKINA FASO) : ETATS
DES LIEUX, CONTRAINTES ET PERSPECTIVES**

Nebilma P. NAGALO

**LABOSHS, Université Norbert ZONGO de Koudougou, BURKINA FASO
nebilmanagalo00@gmail.com**

&

Fulgence T. IDANI

**LABOSHS, Université Norbert ZONGO de Koudougou, BURKINA FASO
idanifulgence@gmail.com**

Résumé: La production énorme de déchets solides fait de plus en plus polémique dans les décisions politiques en Afrique au vu de l'insuffisance de financements pour leur gestion, de leur faible recyclage et/ou leur faible incinération adéquate. Loin d'être une exception, Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, est également dans le collimateur de cette vive polémique. Le présent article dépeint le constat de terrain de la situation qui prévaut à Ouagadougou quant à la prolifération de ces déchets solides urbains. L'objectif de cette étude est de faire l'état des lieux de leur pollution. La démarche méthodologique adoptée au cours de cette étude est basée sur l'observation directe, la recherche documentaire, des travaux de terrain et la cartographie. Avec une population citadine estimée à 2 415 266 (RGPH, INSD, 2019), les résultats de terrain montrent que seulement une dizaine (10) de camions-bennes de la Direction de la Salubrité Publique et de l'Hygiène (DSPH) convoient environ plus de 600.000 tonnes de déchets annuellement au Centre d'Enfouissement Technique (CET) avec un taux de collecte estimé entre 50 et 60%. Ces constats de terrain montrent toute l'urgence d'en faire un problème de santé publique car notre survie y est intimement liée.

Mots clés : recyclage-incinération adéquate-déchets solides urbains-pollution-dynamique morphogénique-Ouagadougou.

Problems of solid waste reduction in the urban commune of Ouagadougou (BURKINA FASO): current situation - constraints – perspectives

Abstract: The increase of solid waste is likely to increase at the rate of global population increase. Thus, it's good to note that this huge production of solid waste is more and more controversial in political decisions in Africa regarding financing their management, their low recycling aspect and / or their low adequate incineration. Far from being an exception, Ouagadougou, the capital of Burkina Faso, is also in the crosshairs of this heated controversy. Moreover, a morphogenic dynamism shows to an accentuation even an acceleration of soil degradation concurrent with environmental pollution linked to population growth. As a result, the relationship

between urban solid waste, population growth and environmental protection appears to be one of the major current challenges facing our municipalities. With an urban population of 2 415 266 in 2019, around ten dump trucks from the Public Health and Hygiene Department transport approximately 600 ton of waste annually to the Technical Landfill Center with an estimated collection rate of 50 to 60%. Thus, these field observations show the urgency of making this a public health issue for both the municipality and the Burkinabe nation, as the survival of the population is closely linked to it.

Keywords: recycling- adequate incineration- urban solid waste- pollution- - morphological dynamics- Ouagadougou.

Introduction

La ville de Ouagadougou, à l'instar des grandes métropoles africaines, fait face à des défis majeurs en matière de préservation de l'environnement et d'amélioration du cadre de vie. Ainsi, la complexité liée aux nouveaux modes de consommation impose à la municipalité un engagement et une constante disponibilité des moyens matériels. Ces matériels devraient permettre de relever les défis suscités pour l'assainissement de la ville. Avec une population citadine estimée à 2 415 266 au Recensement Général de la Population et de l'Habitat en 2019, les résultats de terrain montrent une insuffisance de matériels roulants. Seulement une dizaine (10) de camions-bennes de la Direction de la Salubrité Publique et de l'Hygiène (DSPH) convoient environ plus de 600.000 tonnes de déchets annuellement au Centre d'Enfouissement Technique (CET) avec un taux de collecte estimé entre 50 et 60%. Pour OLOTO E., et al. (2012), cette situation n'est pas étonnante car « les pays africains souffrent d'un manque de planification du développement des zones périurbaines ; cela explique aisément l'absence de sauvegardes environnementales et sociales constatée dans la plupart de nos villes ». Au terme de l'article 32 de la loi n°055-2004/AN du 21 novembre 2004 portant code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, « *les collectivités territoriales concourent avec l'Etat à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, éducatif, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection, à la gestion des ressources*

naturelles et à l'amélioration du cadre de vie ». C'est en conformité avec cette loi que le Conseil Municipal de la ville de Ouagadougou, dans l'exercice régulier de ses prérogatives, a adopté son programme de mandat bâti autour de dix (10) grands axes de développement. En 2022, le Burkina Faso a produit près de 225 000 tonnes de déchets plastiques contre plus de 104 000 tonnes en 2010, selon des chiffres publiés par le ministère de l'environnement en 2023.

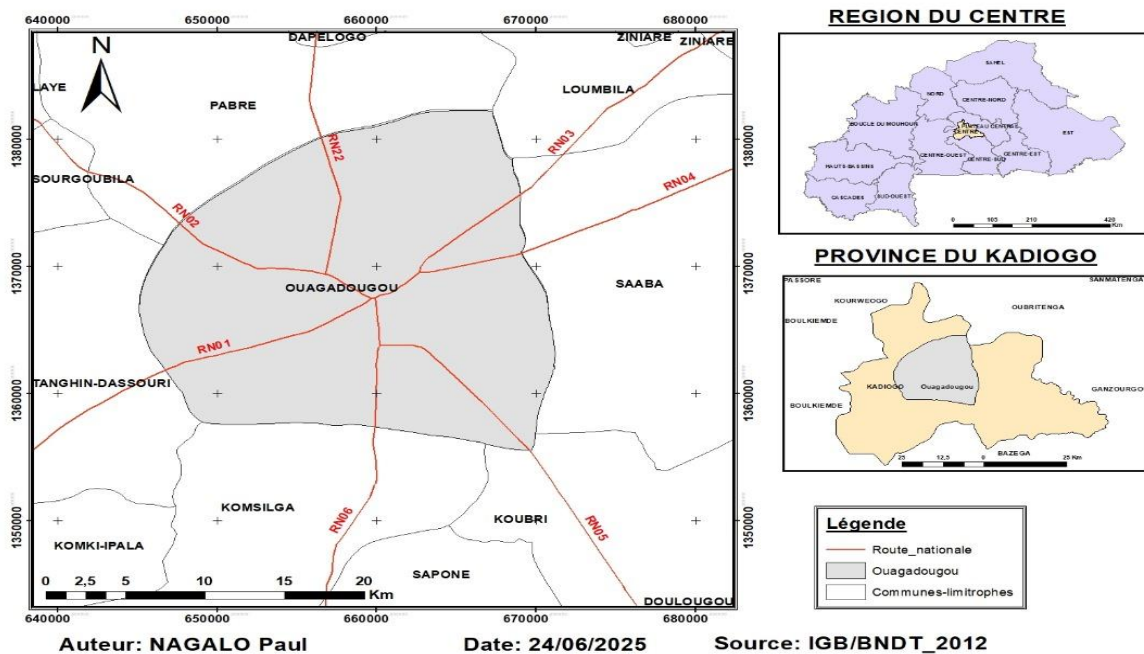
Pour relever les défis relatifs à la préservation de l'environnement et partant de la gestion des déchets solides urbains, la filière déchet a fait l'objet d'une restructuration qui implique l'ensemble des acteurs de ladite filière selon *«le principe de subsidiarité»* du code général des collectivités territoriales. Ce principe stipule qu' *« en matière de gestion des déchets, les décisions doivent être prises, les objectifs réalisés et les moyens définis aux niveaux les plus appropriés»*. Les déchets solides en général, ceux plastiques en particulier, pullulent de plus en plus sporadiquement le paysage de la ville sachant que ces objets plastiques sont peu biodégradables dans leur ensemble. Partant d'un tel constat, quelles sont les politiques publiques mises en place pour la gestion des déchets solides urbains à Ouagadougou ? Notre étude a pour principal objectif d'analyser l'efficacité des politiques publiques en place concernant la gestion des déchets solides urbains. La démarche méthodologique adoptée au cours de cette étude est basée sur l'observation, la recherche documentaire, des travaux de terrain et la cartographie. Cette étude pourra être considérée comme une boussole de solutions vu qu'elle va dépeindre ou fera l'état des lieux de la pollution dans la ville de Ouagadougou, au cœur du Burkina Faso, par les déchets solides urbains. De ce fait, il s'agira pour nous de présenter le cadre général de la zone d'étude, de présenter ensuite les résultats de l'étude et enfin de faire une discussion de ces résultats.

1-Présentation du milieu d'étude

Ouagadougou est une commune à statut particulier comportant 12 arrondissements, 55 secteurs au total et englobe 17 villages. Avec une superficie de 2 805 Km², la ville est située entre 12°21'58'' Nord et 1°31'05'' Ouest. Elle est limitée au Nord par la commune rurale de Pabré, au Nord-Est par celle de Loumbila,

à l’Est par celle de Saaba, au Sud-Est par celle de Koubri, au Sud par celle de Komsilga, au Sud-Ouest et Ouest par celle de Tanghin-Dassouri (*cf. carte N°1*). La commune de Ouagadougou est située au centre du Burkina Faso dont elle est la capitale. Avec une altitude moyenne de 300 m, la pluviométrie varie entre 850 millimètres et 900 millimètres d’eau en année normale (monographie du centre, 2019). La caractéristique principale de l’habitat est sa forte densité d’occupation : en 1985, la population était de 441 514 hab. avec une densité de 223,1 hab. /km² ; en 1996, elle était de 709 736 hab. soit 331,6 hab. /km² ; en 2006, elle était de 1 256 000 hab. soit 602,2 hab./km² ; en 2019, elle était de 2 415 266 hab. avec 1014,1 hab./km² (RGPH, INSD, 2019).

Carte 1: Situation géographique de la commune urbaine de Ouagadougou



2-Matériels et méthodes

2-1-Matériels : données et outils d’analyse

Les données primaires ont été obtenues auprès de la DSPH sur des données existantes et le mode d’évacuation des déchets urbains en général. Ensuite, les données qualitatives ont été obtenues suite à des entretiens avec des personnes

ressources telles que les agents techniques du service de l'Hygiène-Assainissement des différents arrondissements de la ville, ceux du secrétariat général de la mairie et ceux du secrétariat général du ministère de l'environnement. Enfin, les données quantitatives ont été aussi collectées sur la base de nos questionnaires auprès de quelques associations/groupements (au moins 5 d'entre eux par arrondissements) des GIE/PME (Groupes d'Intérêt Economique/Petites et Moyennes Entreprises). Tous ces éléments de terrain ont été précédé de la phase de recherche documentaire pour mieux cerner le sujet d'étude mais aussi de l'observation directe sur le terrain. Toutes les données ont été dépouillées et traitées. Les outils suivants ont été utilisés pour collecter et traiter ces données de terrain :

- un appareil photographique a été utilisé pour les prises de vue des décharges sur le terrain et des activités du personnel du Centre de Valorisation et de Traitement des Déchets (CVTD),
- des guides d'entretien,
- les logiciels Sphinx, Excel, Word, et ArcGIS 10.3 ont respectivement été mis à contribution pour les traitements des données, la saisie (y compris les graphiques et tableaux) et les réalisations cartographiques.

2-2-Techniques de traitement des données

Il s'agit d'analyser les données recueillies suite à nos entretiens, les recherches bibliographiques et nos questionnaires. Une telle démarche minutieuse a permis de prendre en compte les causes du rejet anarchique des déchets solides urbains, la perception des populations riveraines des décharges vis-à-vis de l'insalubrité. A cela s'ajoute le danger de ces déchets solides urbains sur la santé humaine et animale, l'impact de ces déchets solides sur l'environnement et des propositions de solutions pouvant atténuer leurs effets néfastes sur les Hommes ainsi que sur son milieu de vie.

3-Résultats

Les résultats que nous allons décliner ici montrent tout l'engagement de la DSPH à réduire drastiquement les déchets solides urbains pour un milieu de vie de

plus en plus débarrassé des déchets et des odeurs qui en découlent au grand bonheur des « ouagavillois ».

3-1-Etat des lieux de la collecte des déchets solides urbains

La collecte et l'évacuation des déchets solides urbains laissent encore à désirer et risquent de s'empirer si des mesures draconiennes ne sont pas prises à temps. Selon la DSPH, la production de déchets solides dans la ville de Ouagadougou était estimée à plus de 300 000 tonnes par an depuis l'an 2000 et ce chiffre va croissant car fonction de sa démographie. Seulement 50% de ces déchets sont évacués dont 35% par les services techniques municipaux, 10% par le secteur privé et 5% par les groupements associatifs. Les déchets non-évacués s'entassent sur des terrains vagues ou dans des décharges non-contrôlés. La Direction de la Propreté a rétrocédé toute sa clientèle aux GIE/PME adjudicataires des zones de collecte, se consacrant désormais exclusivement à la collecte des déchets issus des prestations de la Brigade Verte, des cantonniers et des groupements associatifs lors des journées de salubrité. Cela répond au principe « *pollueur-payeur* » prôné par le Code de l'Environnement du Burkina Faso, chaque ménage doit payer pour faire enlever ses ordures de façon appropriée.

En 2019, 13 075 bacs à ordures ont été transportés au CTVD avec pour objectif de minimiser les distances entre les points éloignés de pré-collecte (ménages, établissements, etc.) et les centres de collecte selon le principe de proximité qui stipule que « *la gestion des déchets et particulièrement leur élimination doit se faire aussi près que possible du lieu où ils sont produits, étant entendu qu'il est rentable et écologiquement rationnel de traiter les déchets dans les centres spécialisés les plus proches* ».

Plusieurs activités sont réalisées au CET pour réduire la saturation du centre par les déchets solides, au nombre desquelles nous avons :

- Compactage des déchets : au niveau des cellules, les déchets sont déversés, épandus et compactés par couches successives par un compacteur « pieds de mouton ». Le compactage des déchets vise essentiellement à réduire la quantité/volume des déchets à enfouir, à réduire les odeurs pestilentielles, à

éviter la prolifération des rongeurs et des mouches, à éviter les explosions dues aux poches de biogaz, à éviter l'envol des déchets sous l'action du vent. La planche photographique 1 ci-dessous montre le travail de tri effectué par une association de femmes dynamiques.

- Compostage des déchets : les braves femmes de l'Association « Wend-Benedo », sont chargées de la gestion de l'unité de compostage des déchets verts. Au total, 2240 sacs de 50kg soit 112 tonnes de compost ont été produits (pour l'année 2019). Suite aux formations reçues, elles nous ont témoigné que 100 kg de déchets permettent la production de 30 kg de compost, donc les 112 tonnes de compost produit équivaut à environ 400 tonnes de déchets fermentescibles, ce-qui réduit les déchets à enfouir.
- Valorisation des déchets rigides (en verre) en granulés : organisée en association dénommée « Association des Femmes pour la Valorisation des Déchets Plastiques » (AFVDP), cette unité œuvre d'une part à l'achat (bidons et bouteilles) et à la valorisation des déchets plastiques rigides en granulés et d'autre part à l'achat et l'écoulement/vente des déchets plastiques légers auprès des sociétés de plastique de la place (Faso-Plast, Groupe Faso Industrie, GS-Plast, Crown-Unipro, etc.).
- Bassins de traitement du lixiviat des ordures ménagères sont constitués de deux (02) bassins en série (traitement primaire puis polissage) avec un volume total d'excavation : 15.206 m³, un talus revêtu d'argile à 10-6 cm/s et d'une géo-membrane de 1.5 mm d'épaisseur.
- Bassins de traitement du lixiviat des Déchets Industriels et Spéciaux (DIS) sont assis sur deux (02) niveaux de protection, deux (02) bassins en série pour évaluer les précipitations chimiques des métaux et contaminants, puis leurs oxydations.
- Le Réseau de captage et d'évacuation du biogaz est habilité d'acheminer l'évacuation du biogaz (méthane). Ce biogaz provient naturellement de la dégradation de la fraction organique des déchets en condition d'anaérobie. Il

est acheminé par convection naturelle vers les puits de dégazage espacés de 50 m. Ce biogaz est constitué pour l'essentiel de dioxyde de carbone (CO₂) pour 40% - 60% et de méthane (CH₄) pour 45%-60%. Les autres constituants sont par ordre d'importance l'azote (N₂), le sulfure d'hydrogène (H₂S) et des mercaptans (rapport d'activité de la DSPH, 2019).

Planche photographique 1 :

Photo 1 : Des femmes triant des déchets solides dans un dépôt d'ordure au CVTD



Photo 2 : Association de femmes en activité sur un espace de tri à l'aide de tamis appropriés

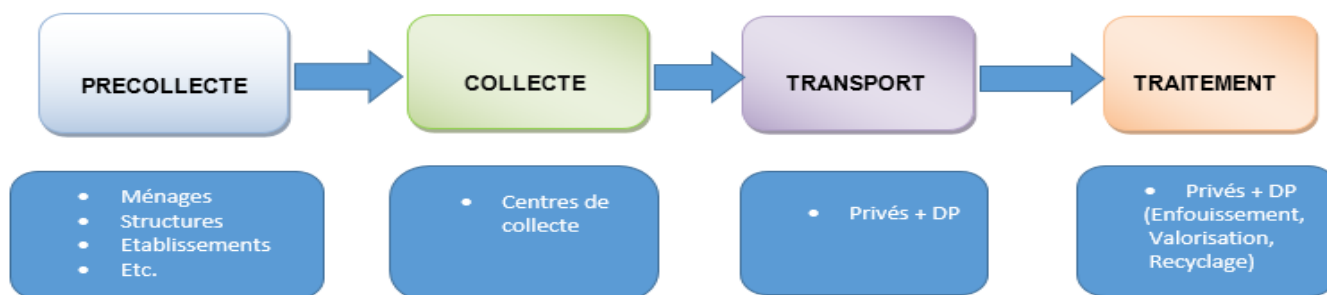


Source : Nebilma P. NAGALO, Décembre 2019

De ces images, il ressort que ces groupements/associations de femmes travaillent sérieusement à faire le tri des déchets solides qui sont déversés au CET. Une fois le tri achevé, les déchets sont alors catégorisés et transportés vers des services spécialisés pour transformation au sein du CTVD. Parmi les étapes prochaines que subiront ces déchets solides, nous pouvons citer le compactage des déchets, le compostage pour obtenir des déchets fermentescibles pour les productions agricoles, la valorisation des déchets rigides en granulés pour être vendus aux industries évoluant dans la transformation du plastique, etc. Le traitement approprié des déchets solides urbains dépend en grande partie de l'efficacité de la collecte. De ce fait, des réflexions sur les modes de collecte s'intègrent logiquement dans la

démarche du développement durable conformément à la composante 7 (« *préserver l'environnement* ») des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Ainsi, le schéma suivant a été proposé pour plus d'efficacité de cette valorisation en mettant un accent particulier sur la pré-collecte et collecte.

Figure 1 : Schéma simplifié de la gestion des déchets solides urbains de la ville de Ouagadougou



Source : rapport définitif d'activités de la DSPH, 2019

De l'analyse de la figure 1, il ressort que l'étape de la précollecte est très importante puisque qu'elle permet de dénicher les déchets dans les ménages, dans les structures ou usines de production, dans les établissements scolaires et les marchés. Cette étape, à elle seule ne saurait être la clé de voûte pour une résolution durable de l'insalubrité. Elle s'accompagne d'une collecte efficace à travers un centre de commandement tel que la DSPH. Les deux autres étapes à savoir le transport et le recyclage sont déterminants pour la destination future desdits déchets collectés. Le dernier volet prend en compte l'aspect enfouissement, le tri, le traitement/nettoyage, le recyclage et la remise dans le circuit de consommation des objets recyclés ; ce qui fait que cette section demande beaucoup de moyens financiers.

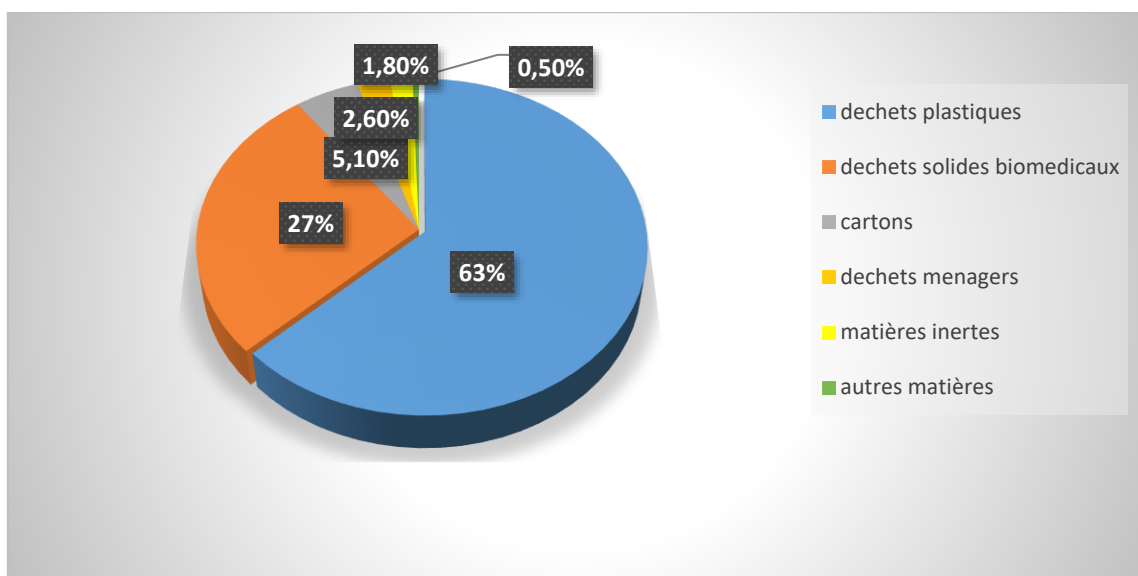
3-2-Insuffisance des politiques publiques à matière de gestion des déchets solides urbains à Ouagadougou

Supportées en grande partie par le budget communal, les activités de la direction de l'hygiène assurent la salubrité de la capitale avec très souvent des appuis techniques, financiers et même matériels de l'Etat. Cette volonté politique donne des résultats encourageant même si beaucoup reste à parfaire. C'est dire que des difficultés existent, toute chose qui constitue inéluctablement un handicap pour

l'atteinte des objectifs qu'elle s'est assignée. Les politiques publiques en place rencontrent d'énormes difficultés dans la gestion des déchets solides urbains. Au nombre desquelles, nous avons l'absence de conscience environnementale forte de la part des producteurs de déchets qui les rejettent anarchiquement dans la nature. Cette manière de faire rend difficile la tâche des collecteurs de déchets ainsi que du centre de tri. A cela s'ajoute l'incivisme des populations à jeter les déchets solides très souvent hors des bacs à ordures. L'insuffisance des bacs à ordures dans les centres (les carrefours de la ville, devant les administrations, etc) de collecte en est une des difficultés majeures de la précollecte. L'exiguïté et le mauvais état des voies d'accès aux centres de collecte des déchets est un problème pour les camions-bennes assignés à la tâche. Garante de la propreté urbaine et de la salubrité publique, la commune urbaine de Ouagadougou s'est dotée d'un Schéma Directeur de Gestion des Déchets (SDGD). Ce schéma directeur a aménagé un CET de soixante-dix (70) hectares dont l'exploitation a commencé depuis le 15 avril 2005 pour une durée de vingt ans. Actuellement ce centre semble dépassé avant échéance au vu de la quantité importante de déchets produits par les habitants par jour. Avec une population citadine estimée à 2 415 266 en 2019, seulement une dizaine (10) de camions-bennes de la DSPH convoient environ plus de 600.000 tonnes de déchets annuellement depuis 2010 au CET avec un taux de collecte estimé entre 50 et 60%. Lors de nos sorties de terrain, nous avons remarqué que le déversement anarchique des ordures à même le sol par les GIE/PME est monnaie courante et cela crée des nuisances olfactives. Ainsi, les principaux producteurs de déchets dans la ville de Ouagadougou sont : les ménages, entreprises, hôtels et restaurants, boutiques et kiosques, établissements scolaires et assimilés, les administrations, les unités industrielles, les formations sanitaires de toutes catégories. Certes, la DSPH rencontre de nombreuses difficultés dans l'exercice des tâches qui lui sont assignées mais au vu des actions menées, il est plus que nécessaire de travailler à transformer ces difficultés en forces afin de pouvoir réduire de manière drastique l'insalubrité dans la ville. Cinq décharges sauvages sur dix prises comme échantillon lors de nouvelles sorties de terrain, pour une quantité de déchets solides d'une tonne, 63% sont des déchets

plastiques (sachets plastiques, sceaux usés, bidons, plats en plastique, ...), 27% sont des déchets solides biomédicaux, 5,1% sont des cartons et matières connexes, 2,6% pour les déchets ménagers (sacs, piles, boîtes,), 1,8% pour les matières inertes (les métalliques, bouteilles,) et 0,5% pour les autres matières. Le diagramme circulaire ci-dessous montre la composition des déchets solides urbains pour une quantité d'une tonne déposée au CTVD.

Figure 2: Composition des déchets solides urbains à Ouagadougou



Auteur : Nebilma P. NAGALO, Mai 2025

Les données de la figure 2 montrent que les questions d'environnement et surtout d'assainissement de la ville de Ouagadougou figurent en tête de la liste des problèmes majeurs. De cette figure, nous pouvons affirmer que les sachets plastiques, les sceaux usés, les bidons, les plats en plastique et assimilés sont les matières les plus envahissantes de la ville (63%) avec leur cortège d'impacts environnementaux et sociaux. A leur suite, les déchets solides biomédicaux et les cartons bâtent le second record de la pollution. Bien qu'au centre des nouvelles orientations en matière d'environnement urbain, Ouagadougou présente le spectre d'une ville menacée au plan environnemental. Ainsi, sa population en forte croissance, connaît une recrudescence des maladies infectieuses dues à la faiblesse des équipements

d'assainissement et à la qualité peu satisfaisante des services urbains assurés, surtout ceux en rapport avec l'assainissement.

4-Discussion

Le Burkina Faso à l'instar d'autres pays en voie de développement, connaît une urbanisation galopante marquée par une croissance rapide de sa population rurale comme urbaine. A l'orée 2030, la capitale Ouagadougou comptera environ 4 millions d'habitants avec un taux d'urbanisation de +80% selon les projections de l'INSD. Par translation, les déchets ménagers ont également connu, au cours des dernières décennies, une augmentation rapide en raison de l'urbanisation accélérée qui a caractérisé le siècle dernier selon Thomart et al (2005). Ces auteurs arrivent à expliquer que le phénomène le plus critique dans les pays en développement est la gestion des déchets ; ils exposent que c'est l'un des domaines importants dans l'interaction entre activités humaines et environnement. Pour ZONGO Z., (2021, p.75) « cette augmentation de la population urbaine est source de modification de la structure urbaine avec l'expansion des quartiers précaires et une forte demande des services sociaux urbains qui sont parfois mal assurés, en l'occurrence le service de collecte et d'élimination des déchets ménagers ». OUEDRAOGO E., (2015) cautionne cette idée en expliquant que dans les villes du Sud, et singulièrement celles d'Afrique, la gestion des déchets notamment ceux plastiques est l'un des deux principaux problèmes de dégradation de l'environnement avec le manque d'hygiène. De ce fait, la collecte et l'élimination des ordures ménagères s'avèrent préoccupantes pour les autorités locales. Cela a incité le gouvernement burkinabè à prendre un décret conjoint N°98-323/PRES/MEE/MATS/MIHU/MS/MATT du 28 juillet 1998 portant réglementation de la collecte, du stockage, du transport, du traitement et de l'éliminations des déchets urbains.

Ainsi, de nombreux auteurs traitant de la source de production des déchets solides urbains sont unanimes sur le fait qu'elle provient du changement des modes de consommation des ménages. Pour notre part, nous disons que les sources de prolifération des déchets solides urbains en plus du changement des modes de

consommation, s'ajoute la croissance démographique, l'évolution des activités économiques et l'amélioration du niveau de vie des populations. C'est dire que la forte urbanisation du territoire, la transformation des habitudes de consommation et la forte croissance démographique ont pour conséquence immédiate une forte production de déchets avec son corollaire d'impacts environnementaux et sociaux. La libéralisation de la filière des déchets urbains engendre beaucoup de difficultés en termes d'optimisation de collecte en témoigne les données de terrain nous montrant que seulement 50% des déchets produits à Ouagadougou sont généralement évacués. Parmi eux, 35% sont collectés par les services techniques municipaux, 10% par le secteur privé et 5% par les groupements associatifs. Cette situation exclue les vulnérables sociaux en terme de moyens financiers de remplir leur obligation de salubrité à savoir trouver un endroit propice pour stocker les déchets qu'ils produisent ou se les faire ramasser auprès des GIE/PME en s'abonnant. IDANI B. D. (2010) dans son mémoire de recherche, renforce cette idée en affirmant que « les non abonnées, s'ils ne font pas appel au service des informels pour se débarrasser de leurs déchets, vont eux-mêmes les déposer dans les centres de collecte ou les dépotoirs sauvages créés spontanément, notamment sur les terrains non occupés de la ville ». C'est dire que la gestion intégrée des déchets implique plusieurs méthodes d'élimination comme la réduction à la source, le recyclage, la réutilisation, la récupération d'énergie ou l'incinération. La mise en décharge contrôlée permettra donc de minimiser l'impact environnemental des flux de déchets urbains. Ainsi, nous dirons que les techniques de gestion des déchets comprennent la prévention, la réduction, la réutilisation, le recyclage, la récupération et l'élimination.

Pour ce qu'est des moyens d'élimination des déchets, il faudrait mener des séances de sensibilisation pour inculquer aux populations une éducation environnementale. Pour nous, cette éducation environnementale doit être axer sur une forme de culture à utiliser fréquemment les bacs à ordures et les décharges contrôlées. En rappel, nous rencontrons deux types de décharges : celles dites « contrôlées » lorsque le site est « aménagé » à cet effet par la municipalité avec une clôture et très souvent un gardien

veillant au grain pour éviter les incursions nocturnes. Nous parlons de décharge « sauvage ou anarchique » parce qu'elle est fondée sous l'initiative des populations, très souvent clandestine car ne répondant à aucune éducation environnementale, ne respectant aucune norme de protection sanitaire des riverains et méconnaissable des autorités municipales. La mise en décharge constitue la principale alternative pour la destination finale des déchets car l'incinération qui nécessite des technologies appropriées pour le traitement des gaz et des fumées est extrêmement coûteuse. Parmi les technologies utilisées pour la gestion des déchets figurent le recyclage des matières et plus particulièrement celles plastiques qui sont massivement utilisés dans les pays à faibles revenus comme le nôtre. Cependant, il est important de remarquer que bon nombre de ces décharges sont implantées dans des zones défavorables ou quartiers précaires dont l'accessibilité en saison hivernale reste un parcours de combattant. Ainsi, les déchets qu'elles renferment ne disparaîtront pas mais continueront à avoir un impact insidieux sur la santé publique et sur celle de l'environnement. Les impacts négatifs qu'ils ont, agissent sur l'organisation du paysage dont la flore, la faune, l'air comme les fumées d'odeurs désagréables et inconfortables pour l'eau à travers la turbidité, l'eutrophisation et la désoxydation.

Les déchets solides municipaux enfouis dans des décharges municipales ont un recouvrement de 50% et 70%. Le reste est disséminé un peu partout dans des dépôts sauvages tels que les réserves de quartier, les parcelles non aménagées et les creux laissés par l'exploitation humaine. Cependant, il est bien de remarquer que le schéma directeur d'Aménagement du Grand Ouaga (SDAGO) a convaincu plus d'un à travers ces grands aménagements. Cela a donné lieu à des décharges modernes qui sont en cours de construction comme solution à la gestion des déchets urbains à Ouagadougou. Une autre méthode d'élimination des déchets solides urbains par les populations est l'incinération à l'air libre par les ménages mais aussi sur les décharges et les dépôts sauvages est une pratique fréquemment observée lors de nos sorties de terrain. Pourtant, la combustion notamment des plastiques contribue de manière significative à la dégradation de la qualité de l'air en libérant des dioxines, du dioxyde

de soufre et des furanes nocifs pour l'organisme après inhalation ; d'où des risques sanitaires importants sur les Hommes et leur environnement.

Conclusion

La commune urbaine de Ouagadougou fait face à de nombreux défis à matière d'assainissement car la décentralisation n'a pas été suivie de moyens suffisants pour poser les bases de leur indépendance économique. Parmi toutes les responsabilités municipales, la gestion des déchets (solides, liquides et biomédicaux) demeure l'une des plus complexes, des plus nobles pour les élus locaux et leurs collaborateurs car il s'agit d'un domaine polyvalent qui nécessite la prise en compte d'une multitude de thématiques. L'une des ambitions, dans un futur proche, de cette Direction est de considérer Ouagadougou comme un pôle de référence sous régionale parce que la ville aurait su faire du ramassage et de la valorisation des déchets solides son cheval de bataille en intégrant une nouvelle approche de gestion des déchets solides municipaux, la disponibilité des partenaires à accompagner les initiatives innovantes allant dans le cadre de la propreté de la ville. Comparativement aux années 2000, la superficie d'occupation urbaine a doublé concomitamment avec la production des déchets tandis que les moyens logistiques sont restés immuables et les espaces de stockage de ses déchets intacts. Ainsi, au regard des activités menées et les résultats dévoilés, il ressort qu'une étude adéquate s'impose afin de trouver des méthodes de gestions efficaces à cette multitude de déchets que produisent ses habitants. Dans une perspective à court terme pour la DSPH, il faudrait commencer à : réhabiliter les voies d'accès aux centres de collecte, organiser des rencontres d'échange avec les industriels, les représentants des formations sanitaires et des officines pour le traitement de leurs déchets au niveau du CTVD, intensifier les opérations de déguerpissement des boutiques et marchands installés sur les berges des caniveaux et effectuer leur curage. Egalement, nous préconisons d'octroyer plus de financements pouvant permettre à la DSPH de mettre en place une politique efficace de réduction des déchets et de leurs coûts de transport vers des centres de traitements spécialisés. Heureusement que le conseil des ministres du 02 Octobre 2024 a examiné un projet

de loi dont l'applicabilité est très attendue par les défenseurs de la nature même si ce projet de loi est une relecture de la loi N°017-2014/AN du 20 Mai 2014 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des emballages et sachets plastiques non biodégradables au Burkina Faso. Cette loi va améliorer les conditions de travail de la CTVD puisque que les déchets non biodégradables feront désormais place à ceux dégradables avec un accompagnement financier pour le traitement de ceux restants et/ou antérieurement. Notre souhait sera d'abordé prochainement une étude sur les impacts de ces déchets solides urbains sur les composantes de l'environnement.

Références bibliographiques :

Bases Nationales de Données Topographiques (IGB/BNDT, 2012).

IDANI B. Daniel (2014), *SIG et gestion des déchets solides à Ouagadougou : cas de secteur 30 de l'arrondissement de Bogodogo*, Mémoire de Master professionnel en SIG ; option : Gestion de l'environnement et développement durable, UJKZ.

NAGALO Nebilma Paul (2022), *Impacts environnementaux des déchets plastiques dans la commune urbaine de Koudougou*, Mémoire de Master 2 professionnel en T.E.S (Territoire- Environnement- Santé), IGEDD, UJKZ.

OUEDRAOGO Rawelguy Ulysse Emmanuel (2002) *La gestion des ordures ménagères à Ouagadougou*, Mémoire de maîtrise à l'Université de Ouagadougou.

OUEDRAOGO Rawelguy Ulysse Emmanuel (2015), *Le péril plastique à Ouagadougou : Pratique urbaine et préservation environnementale*, Thèse de doctorat unique en Géographie, Ecole Doctorale Lettres, Sciences Humaines et Communication, Laboratoire Dynamique des Espaces et Sociétés à l'Université de Ouagadougou.

ZONGO Zakaria (2021), *Gestion des déchets solides ménagers et inégalités environnementales dans la ville de Koudougou*, Mémoire de Master de Recherche, Université Norbert ZONGO.

Assemblée Nationale : Loi N° 055-2004/ AN portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso.

Assemblée Nationale : Loi N°005/97/ADP portant Code de l'Environnement au Burkina Faso. Janvier 1997.

Assemblée Nationale : Loi N°006-2013/AN du 02 Avril 2013 portant Code de l'Environnement au Burkina Faso, 148 articles.

Décret N° 98-323/PRES/PM/MEE/MATS/MIHU/MS/MTT portant réglementation et la Collecte, du stockage, du transport, du traitement et l'élimination des déchets urbains au BURKINA FASO, 1998.

Schéma Directeur de Gestion des Déchets (SDGD) actualisé en 2019 de la Direction de Salubrité Publique et de l'Hygiène (DSPH).

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITATION (RGPH) DU BURKINA FASO DE 2019, (2020) : Résultats préliminaires, INSD, Ouagadougou.

www.plasticseurope.org, consulté le 02 Juin 2021.